# Une image contenant texte, clipart Description générée automatiquement

# Découvrir les métiers de l’agriculture et de l’agroalimentaire

## Des métiers pour elle, pour lui, ici et maintenant.

### **Séquence pédagogique régionale composée de 5 séances, pouvant être utilisées indépendamment les unes des autres.**

**Séance 5 - Agriculture, agroalimentaire et handicap ? Mais oui ! p.31**

# Séance 5

# Agroalimentaire, agriculture et handicap ? Mais oui !

**L’engagement de l’enseignement agricole : l’intégration des élèves et étudiants en situation de handicap.**

Le plan national d’actions « vers une école inclusive » de l’enseignement agricole est décliné en Occitanie.

Il a pour objectif d’améliorer l’accueil, l’insertion et l’accompagnement des apprenants en situation de handicap.

L’aide accordée est réalisée d’après les notifications délivrées par la commission des droits et de l’autonomie des personnes handicapées qui siège au sein de la maison départementale des personnes handicapées.

Le droit à l’égalité des chances est une exigence qui conduit à apporter des réponses différenciées adaptées aux publics et aux difficultés d’apprentissage de chacun.

L’effort de l’enseignement agricole porte sur la compensation du handicap grâce à une aide matérielle (outils pédagogiques) ou l’accompagnement par une aide humaine (AESH, accompagnant d'élèves en situation de handicap) ou bien encore la mise en œuvre d’aménagement d’examens au titre du handicap.

**Contacts**

**DRAAF-SRFD Occitanie** Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Service régional de la formation et du développement - <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/>

Toulouse

Cité administrative Bât E - Bd A. Duportal

31074 **Toulouse** Cedex

Tél : 05 61 10 61 10

Montpellier

697 avenue Etienne Mehul - CA Croix d’Argent

CS 90077

34 078 **Montpellier** cedex 3  
Tél : 04 67 10 19 00

**Florian, autiste Asperger, alors en terminale horticole au lycée agricole Honoré de Balzac de Castelnau-le-Lez (34)**

« Le lycée agricole, c’est le lycée qu’il me fallait ! »

« J’ai eu une très belle classe et je n’ai eu aucun souci d’intégration. J’ai été très bien accepté et je suis bien encadré. Avant le lycée, j’étais en intégration, en UPI\* puis en CLIS\*. Mon AVSI\* est un soutien pour moi, il m’aide à faire au mieux ce qu’on attend de moi. Je suis moins perdu dans les cours. J’ai connu ce lycée parce que j’y avais fait plusieurs stages de découverte. »

*\* UPI : Unité pédagogique d'intégration, remplacée par les ULIS, Unités localisées pour l'inclusion scolaire*

*CLIS : classe pour l'inclusion scolaire,* *remplacée par les ULIS école, Unités localisées pour l'inclusion scolaire*

*Les AVSI sont des auxiliaires de vie scolaire chargés de l’accompagnement individualisé d’un ou plusieurs élèves handicapés.*

**Edgar, 20 ans, élève de terminale au lycée professionnel agricole et horticole de Tarbes Adriana**

« J’ai une hémiplégie néo-natale, c’est-à-dire que faute de connexions nerveuses du côté droit, je ne peux pas utiliser normalement mon bras et ma jambe de ce côté. Après le collège, je suis entré au lycée horticole de Tarbes Adriana où j’ai fait un bac professionnel Productions horticoles en trois ans. Être titulaire de ce diplôme m’a permis de présenter cette année un second bac Aménagements paysagers en un an. J’ai toujours été passionné par la nature, les végétaux.

Longtemps, j’ai dû me battre contre le regard des autres. Mais en gagnant en maturité, j’ai pris du recul par rapport à ça ; je vis pour moi, et j’avance. Ma famille, mes amis m’ont toujours soutenu. Dans le cadre scolaire et professionnel, la reconnaissance de mon handicap a facilité mon parcours, grâce à l’aide d’une AVSI\* et à des aménagements de poste de travail.

Tout le monde a sa place ; la motivation et le mental sont décisifs pour y arriver. Je fais beaucoup de sport en plus de mes études, natation, vélo, ça aussi ça me permet d’avancer, tout comme l’ambition. Je passe un second bac cette année, je vais entrer en BTS par apprentissage dès la rentrée prochaine, et j’envisage d’intégrer une école d’architecture paysagère ensuite ».

Propos recueillis par Pascal Goudier, LPA Tarbes

\* *Les AVSI sont des auxiliaires de vie scolaire chargés de l’accompagnement individualisé d’un ou plusieurs élèves handicapés.*